

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement d'à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Déclaration de Maladie

N° M21- 0014431

131954

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1003 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Lahcen BAGASS

Date de naissance : 01.01.1935

Adresse : ETTADAMOUN CHTERAM rue 1 imm 82 n° 1

El ouffar La 200 Casablanca Maroc

Tél. : 06.66.89.66.06 Total des frais engagés : 382.44 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Dr. DARKOUSSI Malika  
Médecine Générale  
Lgt. Chahdia N°: 344 Bd. Daouda  
El Oufra Casablanca

Cachet du médecin :

Date de consultation : 20/10/29

Nom et prénom du malade : 72 BAGASS Lahcen

Age : 87 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : arthralgie + colopathie droit

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 04/10/2012

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/01/98	C	1	150.00	Dr. DARROUSSI Mouloud Médecin Général Lqt. Chanda N°: 344 Bd. Chaoura El Oulfa - Casablanca

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE LA CHAOURA	20/03/98	232.40

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Darroussi, Malika

الدكتورة دروسي مليكة

Docteur en Médecine  
Echographie générale  
Nutrition

دكتوراه في الطب  
شهادة في الفحص بالصدى الصوتي  
شهادة في طب التغذية و الحمية

20/09/22

Dr. BAGASS. LAHCEN

5690 1 Feldine 20

4

1897 60

53,000 <sup>11</sup>  
in IPF doing

4-6  
6 months,  
dev. apps  
post 2 sec

9500

3) ~~Sparsfor~~ ~~1 app x 3g~~  
Merdecine Générale  
Lot. Chahdia N°: 344 Bd. Daoura  
El Oulfa - Casablanca

٢٣٢٤٠  
نام  
Iatisse

تجزئة الشهدية 344 شارع وادي الدرة - الالنة ، الهاتف : 05.22.91.01.97 الدار البيضاء

Lotissement Chahdia 344 Bd.Oued Daoura – El Oulfa Tél : 05.22.91.01.97 Casablanca

**FELDENE® 20mg** 

## 10 suppositoires



6118000250227

LOT N° :

**UT.AV. :**

**FELDEN**  
20mg PIROXICAM

6 118000 190547

PPV : 53,00 DH

**Spasfon®**  
30 comprimés enrobés



6118000 330226

56,90

2350

300-200-100-50-30-20-10

# ARTIFLEX® ROLL on

## Présentation :

- ROLL-ON de 60 ml
- Usage externe.

## Composition :

Aqua, caprylic/capric triglyceride, isopropyl alcohol, glycerin, acrylates/C10-acrylate crosspolymer, menthol, methyl lactate, capsicum frutescens extract, uv extract, harpagophytum procumbens extract, arnica montana flower extract, asiatica extract, hamamelis virginiana extract, thymus vulgaris extract, uva ursi extract, eugenia caryophyllus extract, PEG-40 hydrogenated castor oil, methyl salicylate, pinus pumilio leaf oil, eugenia caryophyllus oil, rosmarinus officinalis oil, lavandula angustifolia oil, thymus vulgaris oil, dehydroacetic acid, benzyl alcohol.

## Propriétés :

Actions anti-inflammatoire et antalgique naturelles.

Action apaisante-décontractante rapide.

Cette formule est conçue pour le soulagement des douleurs musculaires et articulaires localisées au niveau du dos, la nuque, les épaules, les coudes, les poignets, les genoux et les chevilles.

## Indications :

- Contractures musculaires
- Déchirures musculaires
- Courbatures